



ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT LORS D'UNE VENTE AU DEBALLAGE

RUE DU CHANOINE CLEMENT ET PARKING

Le maire de la ville d'Orgelet,

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu l'arrêté temporaire relatif à l'utilisation du domaine public communal afin d'y organiser une vente au déballage les lundis 11, 18, 25 juillet 2022 et les 01, 08, 15 et 22 août 2022 en date du 7 juin 2022 ;

Vu l'intérêt général ;

Considérant la demande en date du 7 mai 2022 par laquelle Monsieur Cédric BOUSQUET, Force plus Production, domicilié à DARDILLY 69570, sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public communal en vue d'organiser une vente au déballage sous l'appellation de « marché Nocturne » fixée les lundis 11, 18, 25 juillet 2022 et les 01, 08, 15 et 22 août 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement pour assurer la sécurité de lors de la tenue des marchés nocturnes ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité de tous ;

ARRÊTE

Article 1 : La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits rue du Chanoine Clément et sur le parking les **lundis 11, 18, 25 juillet 2022 et les 01, 08, 15, 22 août 2022 de 13 heures à 1 heure du matin ;**

Article 2 : La signalétique correspondante sera mise en place par les soins de la commune ;

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur ;

Article 4 : Monsieur le Maire, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, Messieurs les officiers de la police intercommunale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté ;

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Besançon via le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Orgelet le 7 juin 2022

Le Maire



Jean-Paul DUTHION



MAIRIE D'ORGELET – 2, rue du Château – 39270 ORGELET

Tél : 03-84-35-54-54 – Fax : 03-84-25-46-55

Courriel : mairie@orgelet.com - Site : www.orgelet.com

